



Offre d'emploi

Manœuvre – Patinoires et entretien municipal

Avec ses nombreux plans d'eau, ses forêts, ses montagnes et ses paysages bucoliques, Amherst est une municipalité au cœur de la nature où il fait bon vivre et s'épanouir.

Sommaire du poste

Vous recherchez un emploi stimulant où votre polyvalence, votre débrouillardise et votre sens des responsabilités seront mis à profit ? Joignez-vous à une équipe dynamique et contribuez concrètement à l'entretien des installations municipales et à la qualité des services offerts aux citoyens.

Sous la supervision du Coordonnateur des travaux publics, le titulaire du poste effectue principalement des travaux liés à l'entretien des patinoires, des terrains, des bâtiments et des installations municipales. Il participe également aux travaux de voirie hivernale et effectue diverses tâches de manœuvre selon les besoins du Service des travaux publics.

Sommaire des responsabilités

- Effectue l'entretien, la préparation et le maintien des patinoires municipales;
- Effectue le déneigement et l'entretien des bâtiments, terrains et installations municipales;
- Participe aux travaux de voirie en période hivernale lorsque requis;
- Effectue divers travaux d'entretien et d'aménagement des parcs et terrains municipaux;
- Effectue divers travaux généraux d'entretien et de réparation des bâtiments et installations municipales;
- Participe, selon les besoins, à des travaux d'entretien de routes, ponceaux, fossés et autres infrastructures municipales;
- Effectue la pose, l'entretien et la réparation des enseignes, panneaux d'affichage et de signalisation de la Municipalité;
- Entretien et s'assure du bon état des outils, équipements et machines utilisés dans le cadre de ses fonctions;
- Signale tout bris aux personnes concernées afin que les correctifs nécessaires soient apportés;
- Collabore étroitement avec l'équipe des travaux publics;
- Effectue toutes autres tâches de manœuvre ou tâches connexes compatibles avec la fonction.

Les responsabilités décrites sont représentatives des principales fonctions associées au poste. Elles ne constituent pas une énumération exhaustive des tâches pouvant être confiées à la personne titulaire de l'emploi.

Conditions

- Poste saisonnier, à temps plein, d'une durée de 40 semaines, à raison de 38-40h / semaine ;
 - **Du 15 décembre au 15 mars** : horaire variable établi selon les besoins opérationnels du service des travaux publics et les contraintes liées aux conditions hivernales. L'horaire peut comprendre du travail de jour, de soir, de fin de semaine ainsi qu'à des heures variables ;
 - **Du 15 avril au 15 octobre** : horaire normal de travail des autres employés du service.
- Salaire : 23,46\$ à 25,39\$ / heure (**renégociation de convention collective en cours**) ;
- Les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective.

Qualifications et exigences

- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide ;
- Un permis de classe 3 sera considéré comme un atout ;
- Détenir un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence de niveau de 5^e année du secondaire.

Aptitudes et compétences recherchées

- Posséder de bonnes habiletés manuelles et être à l'aise avec l'utilisation d'outils, d'équipements et de machinerie d'entretien ;
- Être disponible pour travailler selon un horaire variable durant la période hivernale;
- Avoir une bonne capacité physique ;
- Être débrouillard et polyvalent, avoir de la facilité à travailler en équipe et posséder une bonne capacité d'apprentissage.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **7 octobre 2026 à 16h00** par courriel à :

Cédric C. Perreault

Coordonnateur adjoint aux travaux publics

voirie@municipalite.amherst.qc.ca

La Municipalité d'Amherst remercie toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

